

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par Décision en date du 24 février 2017, le Président de l'Agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au **projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BASSUSSARRY** qui se déroulera pendant une durée de 33 jours consécutifs du :

Lundi 27 mars 2017 - 09 h au Vendredi 28 avril 2017 – 17h

L'autorité compétente en matière d'urbanisme est la Communauté d'Agglomération Pays Basque et le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bassussarry sera approuvé par délibération du conseil d'Agglomération après enquête publique.

Monsieur Bernard DARHAN, Lieutenant-colonel à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du Tribunal Administratif de PAU n°E17000024/64 en date du 17 février 2017.

Le dossier d'enquête publique est constitué de deux versions en papier et une version dématérialisée. Il comprend le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bassussarry, le dossier administratif comportant les pièces énoncées à l'article R.123-8 du Code de l'Environnement, ainsi que les registres d'enquête papier et électronique.

Les registres papier, d'observations à feuillets non mobiles, seront cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur comme le reste du dossier.

Le registre électronique est accessible en suivant le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/261>

Les deux dossiers papier seront déposés à la mairie de Bassussarry, allée Bielle Nave, et au siège de l'Agglomération Pays Basque, 15, avenue Foch à Bayonne - Direction du Développement Urbain - pour y être consultés pendant toute la durée de l'enquête à :

- le siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque : aux jours habituels d'ouverture des bureaux, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
 - la mairie de Bassussarry : aux jours habituels d'ouverture de la mairie (Fermée le mardi matin)
 - Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et de 13h45 à 18h00
 - Le vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h45 à 17h00
- sur les sites de l'Agglomération <http://www.communaute-paysbasque.fr>, et de la commune de Bassussarry : www.bassussarry.fr

Un accès gratuit au dossier d'enquête est garanti par la mise à disposition de postes informatiques en mairie de Bassussarry et au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque aux horaires habituels d'ouverture.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres d'enquête (papier et électronique) ou les adresser au siège de l'enquête par écrit à : Monsieur le Commissaire enquêteur du PLU de Bassussarry – Mairie de Bassussarry, allée Bielle Nave, 64200 à Bassussarry.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Bassussarry, les :

- Lundi 27 mars 2017 de 09 h00 à 12 h00
- Lundi 03 avril 2017 de 09 h00 à 12 h00
- Mercredi 12 avril 2017 de 09 h00 à 12 h00
- Jeudi 20 avril 2017 de 14 h00 à 18 h00
- Vendredi 28 avril 2017 de 14 h00 à 17 h00

A l'expiration du délai d'enquête prévu à l'article 1^{er}, les registres seront clos. Le commissaire enquêteur dispose de huit jours pour communiquer son procès-verbal de synthèse au responsable du projet. Celui-ci produit ses observations éventuelles dans les quinze jours suivants. Le commissaire-enquêteur disposera d'un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête pour transmettre au Président de Communauté d'Agglomération Pays Basque son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions motivées établis par le commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Mairie de Bassussarry et à la Communauté d'Agglomération Pays Basque aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, ainsi que sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Pays Basque <http://www.communaute-paysbasque.fr> pendant une durée d'un an courant à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Le projet révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bassussarry comporte une évaluation environnementale. L'avis sollicité par la commune de Bassussarry réceptionné le 21 novembre 2016 par l'autorité administrative environnementale compétente portant sur cette évaluation environnementale, est joint au dossier d'enquête publique.

Les informations peuvent être demandées auprès de :

- à l'Agglomération : Direction du Développement Urbain, M. Julien BETBEDER : 05 59 44 72 72
- à la Mairie de Bassussarry : Direction Générale des Services, M. Yannick BASSIER : 05 59 43 07 96

Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Le Président,